

Le 22 juin 2012

Infection invasive à méningocoque

L'ARS de Haute-Normandie a été informée ce jeudi 21 juin de la survenue d'un cas d'infection invasive à méningocoque chez un jeune homme résidant dans le canton de Londinières. Les examens ont permis d'identifier un méningocoque de groupe B ; les explorations se poursuivent pour déterminer plus précisément la souche.

Les contacts ont été identifiés et un traitement préventif leur a été prescrit.

Le lycée fréquenté par ce jeune homme avait été touché par le décès d'une jeune fille, causé par une infection invasive à méningocoque, en février dernier. A ce jour aucun lien ne peut être établi entre ces deux cas. Les élèves de ce lycée avaient bénéficié d'une vaccination au mois de mars dans le cadre de la campagne de vaccination contre le méningocoque B14 qui se poursuit dans certains cantons de Seine-Maritime.

Il faut également rappeler que la vaccination contre les méningocoques de groupe C est recommandée en France pour tous les jeunes âgés de 1 à 24 ans.